****

**Communiqué de presse**

**Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques : point d’étape**

**Le septième comité de pilotage du plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques s’est tenu ce jour au ministère des solidarités et de la santé, en présence des deux députées Mme Jeanine DUBIE et Mme Nicole TRISSE, de représentants d’associations de patients, des agences de sécurité sanitaire, de la Haute Autorité de santé, de l’Assurance maladie, de l’Inserm et de professionnels de santé des centres de référence des maladies vectorielles à tiques notamment. Cette rencontre, présidée par le Pr Jérôme SALOMON, Directeur général de la Santé, a permis de faire un point d’étape sur la mise en œuvre des actions prévues dans le plan.**

Ce comité de pilotage a permis aux acteurs du plan de faire le point sur les actions relatives aux recommandations de prise en charge des patients, à l’organisation des soins et à la recherche sur les maladies vectorielles à tiques.

**Surveillance**

Le changement climatique est propice à un développement des populations de tiques et incite à mettre l’accent sur les actions de prévention et de surveillance.

Une surveillance des cas de maladie de Lyme est réalisée par Santé publique France depuis 2005 et par le [Réseau Sentinelles](https://www.sentiweb.fr/) depuis 2009. Le nombre de nouveaux cas de maladie de Lyme diagnostiqués en médecine générale en France montre une tendance à l’augmentation au cours du temps. Le nombre de cas hospitalisés présente également une augmentation, cependant moins marquée.

Néanmoins, une augmentation des connaissances et de l’application des mesures de prévention contre la borréliose de Lyme et les piqures de tiques a été observée dans le cadre du baromètre santé produit par Santé publique France. Il convient de maintenir nos efforts à ce sujet pour prévenir les piqures de tiques.

L’un des acteurs de la surveillance des vecteurs, le programme de science participative CiTIQUE, mis en œuvre par l’INRAE, a été récemment distingué par la première édition du [Prix de la recherche participative](https://www.inrae.fr/actualites/premiere-edition-du-prix-recherche-participative) dans la catégorie « Crowd-sourcing ». Ce programme anime, entre autre, l’application [Signalement tiques](https://www.citique.fr/signalement-tique/), développée dans le cadre du plan national. Grace à cette application les citoyens peuvent faire progresser la recherche en signalant les piqûres sur eux-mêmes ou sur leurs animaux.

**Recommandations de la Haute Autorité de santé**

Dans le cadre de ses missions, la Haute Autorité de santé élabore des recommandations de bonne pratique de prise en charge des patients. Elle a récemment finalisé le « [Guide du parcours de soins des patients présentant une suspicion de borréliose de Lyme »](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3323862/fr/guide-du-parcours-de-soins-de-patients-presentant-une-suspicion-de-borreliose-de-lyme) qui donne de précieuses orientations de prise en charge tant aux patients qu’aux médecins de première ligne et des services hospitaliers. Le guide rappelle également la structuration de l’offre de soins à 3 niveaux et les interactions entre les médecins traitants, les centres de compétence et les centres de référence.

**Prise en charge des patients**

Malgré la lourde charge de travail imposée par la pandémie de Covid-19, les praticiens des cinq centres de référence désignés par le ministère en juillet 2019, ont progressé dans l’organisation des soins avec notamment la mise en place, dans un objectif également de recherche pour améliorer la prise en charge des patients, d’une base de données partagée de dossiers de patients. Les équipes des centres ont également élaboré [un site internet](https://crmvt.fr) délivrant des informations de qualité à destination des patients, des professionnels de santé et de tous ceux qui souhaitent se documenter sur les maladies vectorielles à tiques.

**Recherche scientifique**

Le cinquième axe stratégique du plan, consacré à la recherche scientifique, est placé sous le pilotage de l’INSERM. Un projet structuré a été présenté au comité de pilotage par le groupe de travail de l’alliance AVIESAN spécialement dédié au sujet de la recherche sur les maladies vectorielles à tiques. Ce projet sera très prochainement examiné par les ministères en charge de la santé et en charge de la recherche.

**En savoir plus**

**Ministère des Solidarités et de la santé /dossier Maladie de Lyme**

https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme

**Santé Publique France/Maladies transmises par les tiques**

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/maladies-tiques/index.asp

**Dossier Borréliose de Lyme/Santé publique France**

http://invs.santepubliquefrance.fr//fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Borreliose-de-lyme

**Supports de prévention disponibles sur commande auprès de Santé Publique France** Les conseils de prudence. La tactique anti-tiques - Affiche 2018

Les conseils de prudence. La tactique anti-tiques - Dépliant 2018 Maladie de Lyme et prévention des piqûres de tiques - dépliant 2018

**Vidéo de prévention** réalisée par l’association Lympact, la Fédération française contre les maladies vectorielles à tiques, avec le soutien de Santé Publique France et de la Direction Générale de la Santé : https://youtu.be/LSUyZyF7toM

**Haute autorité de santé**

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\_2857558/fr/borreliose-de-lyme-et-autres-maladies-vectorielles-a-tiques

**Centres de référence pour la prise en charge clinique des maladies vectorielles à tiques**

[**https://crmvt.fr**](https://crmvt.fr)

**Contact presse**

presse-dgs@sante.gouv.fr

01 40 56 84 00